



### Objectifs pédagogiques

- A l'issue du parcours de formation, les stagiaires seront en mesure de :
- Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies le 03/01/2026
- Donner l'alerte rapidement et utiliser les moyens de première intervention



### Organisation

**Durée :** 7 heures

**Lieu :** en centre ou sur site

**Nombre de stagiaires :**

*10 stagiaires maxi par session*

**Public :** Tout le personnel susceptible à intervenir sur un début d'incendie

**Pré-requis :** aucun

**Personne en situation de handicap :**  
Tous nos locaux sont accessibles aux PSH (personne en situation de handicap) pour les adaptations : nous contacter

**Dates et Tarifs :** nous contacter

**Programme :** adaptable en fonction du besoin, des moyens de secours sur place et du nombre de stagiaire

**Encadrement :**

La formation est dispensée par un formateur, ancien sapeur pompier de Paris et sapeur pompier volontaire

### Programme de la formation

#### **Théorie**

- La connaissance de l'établissement, des risques, des moyens de prévention, de protection et d'intervention
- La connaissance des consignes de sécurité : alarme, intervention, évacuation
- La théorie du feu, les causes, les mécanismes, les classes de feu, les procédés d'extinction
- La propagation du feu, la résistance au feu des matériaux et éléments de construction, les fumées et leurs effets sur l'homme
- Les moyens d'extinction, les différents types d'extincteurs, le Robinet d'Incendie (RIA), Principes de fonctionnement et mise en oeuvre

#### **Pratique**

- Exercice d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs. Analyse des exercices
- Les exercices pratiques sur feux réels sont réalisés à l'aide de générateurs de feux homologués, propres, sans fumées et sans danger pour les stagiaires

#### **Evaluation de la formation**

- QCM d'évaluation des connaissances acquises
- Mise en situation/exercice pratique

**Moyens pédagogique :** vidéo projecteur, ordinateur portable, écran, générateurs de flammes écologiques, extincteurs, guide serre fil, plan de différents sites

### Références / recommandations

#### **Code du Travail :**

**L 4154-4 à 6 :** tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des personnels qu'il embauche

#### **APSAD Règle R6**

**Chapitre 4 :** l'effectif doit être d'au moins un employé sur dix par secteur. Leur répartition géographique doit être telle qu'il soit possible de réunir en tous points d'un même secteur un effectif minimal de deux personnes en moins d'une minute

**Chapitre 6 :** les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation théorique et pratique sur la prévention et la lutte contre l'incendie

#### **Recyclage et formations complémentaires :**

- Recyclage tous les 3 ans
- Formation d'Equipier de Seconde Intervention (ESI)
- Formation Appareil Respiratoire Isolant (ARI)

#### **EMRYS Formation**

Organisme de formation  
10, rue Albert LEBRUN  
29400 LANDIVISIAU  
Tél 02 98 72 03 24

gestion@emrys-formation.com  
www.emrys-securite.fr

Sas au capital de 5000 €  
RCS Brest n° 837 613 579  
Code APE : 8559 A  
N° Activité : 53290914029